تأملات في الخطب النبوية

Méditations sur les discours prophétiques

Par son éminence, le cheikh

Abd El Ghani Aoussat

Traduit de l'arabe par

Abou Fahîma Abd Ar-Rahmên El Bidjê'î

Études de post-graduation en sciences du langage

Études supérieures en sciences islamiques

Études universitaires en traduction

Paris

1ère édition, 1433/2012

Première édition

Pour toutes questions, suggestions, ou erreurs, veuillez nous contacter à l'adresse suivante

scienceislam@hotmail.fr

Pour lire ce livre sur la toile se rendre sur le site du cheikh http://www.aoussat.com



Au Nom d'Allâh,

Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux

Cher frère musulman et chère sœur musulmane !

Lorsque tu auras terminé de lire cet opuscule, offre-le à ton tour pour que d'autres en tirent profit. Et invite les gens que tu connais avec douceur et sagesse à la vérité qu'il contient…

Il est également de ton droit de l'imprimer pour une distribution gratuite, mais sans rien modifier du texte.

« Qu'Allâh te récompense de la meilleure manière ! »

Louanges à Allâh qui a envoyé Son Messager avec la guidée et la religion de vérité, afin qu'il lui donne la suprématie sur toutes les religions, en dépit de l'aversion des polythéistes parmi les créatures.

Et que la Prière et le Salut soient sur le sermonnaire des Prophètes, et le modèle à suivre des imams et des discoureurs, voire de la communauté entière. Allâh l'a envoyé en tant que miséricorde pour l'univers, et Il a fait de lui une guidée pour tous les humains. Il a ainsi fait de sa conduite une source pour quiconque désire avoir un bon comportement parmi les gens ; de même qu'une référence au moment de la divergence dans les pensées et les visions dans la prédication et le prêche, dans les rappels et les traditions (*el athar*).

Cela dit, certes la biographie[1] du Messager d'Allâh ﷺ abonde en leçons et exemples à méditer ; par les belles choses, elle est exhaustive et toujours apparente malgré le temps qui court et les ères qui passent, et magnifique dans la démarche de celui qu'Allâh a fait comme exemple pour l'humanité.

…………………..

1. Lire à ce sujet l'épître de notre cheikh intitulée : *orienter les éminents lecteurs à méditer sur la biographie du Messager* ﷺ.

Allâh -Très soit-Il- a dit ﴿*En effet, vous avez dans le Messager d'Allâh un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allâh et au Jour dernier et invoque Allâh fréquemment*﴾ El Ahzêb (Les Coalisés), v. 21.

De cette manière, il faudra donc bien méditer et considérer les chapitres de cette biographie ; la comprendre au moment de son étude, discerner ses exhortations, et ni avancer ni se retarder par rapport à ses fondements.

En effet, Allâh -qu'Il soit Très-Haut- a envoyé Son Messager ﷺ en période de cesse de l'Envoi des Messagers, et en manque de science et de grande propagation de l'ignorance et de l'égarement. Allâh l'a préféré en portant le Massage de l'islam. Il a fait qu'il soit « récitateur » de la meilleure Parole, et purificateur des gens en leur enseignant le Livre (le Qour'ên) et le Sagesse (la Sounna) avec précision, cela même s'ils étaient auparavant dans un égarement évident. Comment cela ne peut avoir lieu, alors il est ﷺ celui dont Allâh -qu'Il soit Exalté et Très-Haut- a dit à son sujet ﴿*Ô Prophète ! Nous t'avons envoyé [pour être] témoin, annonciateur, avertisseur, appelant (les gens) à Allâh par Sa*

permission ; et comme une lampe éclairante ﴿ El Ahzêb (Les Coalisés), v. 45-46 ; et Il a dit -qu'Il soit Très-Haut- ﴾***Allâh a très certainement fait une faveur aux croyants lorsqu'Il a envoyé chez eux un Messager de parmi eux-mêmes, qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu'ils fussent auparavant dans un égarement évident*** ﴿ Êl 'Imrân (La Famille d'Imran), v.164.

De ce fait, le Messager ﷺ a accompli sa mission de la meilleure manière, et l'a transmise dans l'image la plus claire et la plus apparente. Cela du commencement jusqu'à la fin, et c'est de cela que ses compagnons loyaux ont attesté et est advenu conformément au témoignage d'Allâh dans le ciel ; Allâh –Le Très Haut- a dit ﴾***Détourne-toi d'eux, tu ne seras pas blâmé [à leur sujet]*** ﴿ Ed-Dêriyêt (Qui éparpillent), v.54.

Ainsi, la conduite du Prophète ﷺ dans la prédication et sa démarche dans l'enseignement étaient pleines des meilleurs discours, qui étaient complets pour les plus belles occasions ; ceci grâce à

ses efforts continus fournis pour exhorter les gens et les orienter, les purifier et les réformer, sans pour autant les mettre dans la gêne, bien au contraire il était attentif à leur sujet, par miséricorde, sympathie, compassion et douceur, -Le Très Haut- a dit ﴿*Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants*﴾ Et-Tewba (Le Repentir), v.128.

De même, ses compagnons parmi les prédicateurs ont suivi, après lui, ce noble comportement, et s'en sont conformés dans leur prédication. D'après Abou Wê'il : « 'Abd Allâh ibn Mas'oûd nous faisait un sermon de rappel une fois par semaine. Quelqu'un lui dit : ''Ô Abou 'Abd Ar-Rahmên ! J'aurais voulu que ton prêche soit quotidien ''. Il lui dit : ''Seule m'empêche de le faire ma crainte de votre lassitude. Je préfère espacer mes sermons comme le faisait avec nous le Messager d'Allâh de peur de nous ennuyer » [2].

…………………

2. Rapporté par el Boukhâri (70) et Mouslim (2821).

Ainsi la prédication du Prophète ﷺ était riche en moyens et méthodes légales, qui guident englobant les besoins et visées distingués, de par le changement des facteurs spatiotemporels. Et c'est cela qui invite à s'arrêter devant sa conduite ﷺ dans le but de méditer sur sa méthode de prêches et ses discours contenus dans ses courriers, qu'il a suivi dans sa démarche dans la prédication. Car, le prêche ou le discours est considéré parmi les plus profitables et les plus efficaces moyens de démonstration, de communication, de regroupement et de prise de contact avec la masse des gens.

Dans l'islam, le discours a bel et bien ses caractéristiques, ses normes, ses critères et ses visées [3].

……………………

3. El 'Izz ibn 'Abd As-Salêm -qu'Allâh lui fasse miséricorde- a dit : « Et il ne faut pas au sermonnaire de citer dans le sermon que ce qui convient à ses visées, parmi les louanges, l'invocation, la sollicitation et l'intimidation en citant les promesses et les menace divines, ainsi que tout ce qui incite à faire une obéissance ou à délisser une désobéissance, et aussi de réciter le Qour'ên » [« les Fatawas d' El 'Izz ibn 'Abd As-Salêm » (p. 77)].

Il n'est pas un simple moyen de prédication, mais un acte d'adoration, que le Législateur lui a accordé de l'importance et de la considération, tel que le discours ou le prêche du vendredi et des deux fêtes de l'aïd et autres. Cela est argué par les Textes, autant en récitation qu'en connaissance (*riwâya wa dirêya*).

Dans ses discours, le Prophète ﷺ faisait son effort pour que toute personne le voyant ou l'écoutant apprenne. Car il en parlait en embellissant le style et faisant allusion à l'actualité d'alors. En effet, lorsqu'il prêchait, les yeux du Prophète ﷺ rougissaient, sa voix s'élevait et sa colère se faisait davantage plus forte, jusqu'à penser qu'il était en train d'avertir une armée en disant : « **[L'ennemi] vous attaque au matin et au soir** », et il disait également : « **…Cela dit, certes les meilleurs paroles sont la Parole d'Allâh, et la meilleure conduite est la conduite de Mouhammed ; et les mauvaises choses sont les innovations [religieuses], et toute hérésie est un égarement** » [4].

……………………..

4. Rapporté par Mouslim (867), d'après le hadith de Djêbir ibn 'Abd Allâh ﷺ.

Lors de ses prêches, le Prophète ﷺ enseignait aux gens leur religion, il leur démontrait ce qui est profitable à connaître et n'en pouvaient ignorer, et ce qui dont la citation n'est pas convenable à leur échapper. D'après 'Â'icha qu'Allâh l'agrée : « Les paroles du Messager d'Allâh ﷺ étaient bien déchiffrées (claires) ; tous ceux qui les entendaient, les comprenaient » [5]. Et elle a dit également : « Le Prophète ﷺ ne débitait pas comme vous le faites, mais il énonçait des paroles claires et bien déchiffrées, dont celui qui s'assoit avec lui les apprend » [6].

Très certainement, ses discours ﷺ étaient vraiment globaux et exhaustifs, profitables et fructueux, car en matière d'éclaircissement ils étaient complets dont les effets sont importants et ayant des visées générales. Ibn El Qayyim qu'Allâh lui fasse miséricorde a dit : « Et il enseignait à ses compagnons dans son discours les bases de l'islam,

……………………..

5. Rapporté par Ahmed (6/138), Abou Dêwoud (4839) et jugé bon de chaine de transmission par El Albêni dans « As-Sahîha » (2097).

6. Rapporté par el Boukhâri (3378), Mouslim (2493) et At-Tirmidhi (3375). Cette citation est la sienne.

et ses Législations ; et il leur ordonnait des choses et leur interdisait d'autres quand un ordre ou une interdiction lui parvenait, comme il a par exemple ordonnait [au compagnon qui entra dans la mosquée de se lever et] de faire deux cycles de prière, et il a aussi interdit à la personne qui se faufilait de le faire et lui a ordonné de s'assoir. Et parfois il coupait son prêche quand il y a besoin ou quand un de ses compagnons le questionna, ainsi il lui répondit puis reprend son prêche et le complète »[7].

D'après Abou Rifâ'a Tmîm ibn Ouseyd ﷺ : « Une fois je suis parvenu au Prophète ﷺ alors qu'il prêchait et je lui ai dit : "Ô Messager d'Allâh ! Je suis un homme étranger, qui est venu demander au sujet de sa religion qu'il ne connait pas. Le Prophète ﷺ a donc interrompu son discours et est venu à moi, on lui ramena une chaise dont les pieds sont en fer, il s'y assit et a [pris la parole] en m'apprenant de ce qu'Allâh lui a appris, ensuite il reprit son discours et termina sa fin » [8].

……………………..

7. « Zêd El Ma'êd » (1/170-171).

8. Rapporté par Mouslim (876).

Aussi, « Les sujets de ses discours tournaient autour des louanges à Allâh, de citer Ses grâces en le remerciant, de même que de citer Ses parfaits Attributs et Ses éloges, d'enseigner les bases de l'islam, de citer le Paradis, l'Enfer et la Résurrection, d'ordonner de faire preuve de la crainte pieuse, et de clarifier les causes de Sa colère et de Son agrément. C'est autour de tout cela que tournait ses discours, et il prêchait à chaque moment selon les besoins et l'intérêt de ses auditeurs » [9].

De plus, le Prophète ﷺ « écourtait et allongeait par moment ses discours selon le besoin des gens. Son discours fortuit était plus long que son discours habituel, et il discourait pour les femmes toutes seules, lors des fêtes des deux aïds et les incitaient à faire l'aumône »[10]. C'est cela le discours Légal prouvé par la biographie prophétique, d'une façon orale et pratique, en principe et en dessein. Saddîq Hassan khân a dit : « …puis sache que le discours légiféré est ce que le Prophète ﷺ avait l'habitude de faire, tout en incitant les gens par la sollicitation et

…………………………………

9. « Zêd El Ma'êd » (1/179).

10. « Zêd El Ma'êd » (1/179).

l'intimidation. Cela est en vérité l'esprit du discours pour lequel il a été légiféré » [11].

Ainsi, les discours du Prophète ﷺ étaient fondés et constants selon les jours et les ans, tel que les vendredis, les aïds et le hadjdj ; et il y a aussi ceux qui sont relatifs aux différentes situations et terreurs qui arrivent aux gens, tel que la prière de la demande de la pluie et celle de l'éclipse.

- **Le discours du vendredi :**

Le discours du vendredi se renouvelle chaque semaine, et est assisté en groupes et il est obligé de l'écouter et de ne pas s'en détourner, afin que le bien et le rappel qu'il contient n'échappent pas aux présents. Ainsi, le Prophète ﷺ leur intimait de s'approcher de lui et de lui prêter l'oreille ; et il informait ses compagnons que lorsqu'un homme dit à celui qui se trouve à ses cotés **: « Écoute (le rappel) a donc mal fait »** [12]**.**

....

11. « Ar-Rawda An-Nadiyya » (1/345).

12. Rapporté par el Boukhâri (934) et Mouslim (851).

De même, il fait partie de la conduite du Prophète ﷺ, lors du vendredi, d'écourter le discours et d'allonger la prière, de faire abondamment de rappel, et de faire des paroles globales sans abondance. Ce qui fait que ses discours soient globalisants et complets, en s'intéressant aux situations des gens et à leurs besoins tout en suivant la vérité.

Par ailleurs, il interrompait son discours à cause d'un besoin qui advient ou d'une question émanant d'un de ses compagnons, ou voyant une personne pauvre pour laquelle il demande à ses compagnons de lui faire l'aumône.

- **Le discours des deux aïds :**

Lors des deux aïds le Prophète ﷺ ordonnait aux gens de sortir nombreux, afin qu'ils assistent au bien et au rappel espérant la bénédiction et la bienfaisance. D'après Oumm 'Atiyya qu'Allâh l'agrée : « **Le Prophète ﷺ nous a ordonné de faire sortir [pour la prière] aux deux aïds les jeunes filles et [les femmes] voilées, et il a ordonné aux femmes indisposées de s'écarter de l'endroit de la prière (*mousallâ*) des musulmans, et qu'elles proclament la grandeur d'Allâh (en disant Allâhou Akbar) avec les autres femmes et d'invoquer avec**

elles aussi, elles espèrent la bénédiction de ce jour et sa purification »[13]**.**

Durant ce discours, le Prophète ﷺ ordonnait aux gens de se parer de la crainte pieuse pour Allâh, et les incitait à Son obéissance, et les exhortait avec ce qui est sujet à les faire entrer au Paradis et les sauver du Feu de l'Enfer.

D'après Djêbir ؓ : « J'ai assisté le jour de l'aïd avec le Prophète ﷺ, il a commencé par la prière avant le discours, sans appel à la prière ni *Iqâma*, ensuite il s'est levé en s'appuyant sur Bilal, il a ordonné de craindre Allâh -Très Haut soit-Il-, il a incité à Son obéissance, il a exhorté les gens, et les a rappelé puis il est parti vers les femmes et les a exhorté et rappelé et a dit : **Ô assemblée des femmes ! Faites l'aumône car la plupart de vous est le bois de l'Enfer** » ainsi une femme se leva, elle était au milieu des femmes ayant des joues brunes, et dit : mais pourquoi Ô Messager d'Allâh ?! Il dit : « **parce que vous vous plaignez beaucoup et reniez [la bienfaisance] des époux** » elles donnèrent alors

……………………

13. Rapporté par el Boukhâri (937), Mouslim (2093) et par d'autres.

l'aumône de leurs bijoux, leurs boucles et leurs bagues, en les jetant dans le vêtement de Bilal » [14].

- **Le discours de 'Arafa :**

Et à l'occasion du Hadjdj auquel les gens viennent de toute part et de tout chemin éloigné pour assister aux avantages qui leur ont été accordés, et il est de ces avantages ce dont ils verront le jour de 'Arafa, qui est obligatoire à chaque pèlerin ; là où avait le Messager ﷺ l'occasion de réjouir les assistants et leur faire écouter des paroles éclairées, et des orientations claires qui sont toujours manifestes, et que la communauté prend comme référence en se les rappelant et les révisant. Elle contenait également des directives qui englobent les cœurs et les esprits, même si le temps a reculé et les lieux sont lointains. Ainsi il est des paroles qu'il a émises dans son célèbre discours : « **Vos sangs et vos biens sont interdit [à leur porter préjudice] telle l'interdiction de ce jour là et dans ce pays là. Toute chose faisant partie de l'époque du paganisme est sous mon pied ; de même, les sangs du paganisme sont aussi annulés, et le premier sang parmi les**

………………………………

14. Rapporté par Mouslim (110).

nôtres que j'annule est celui d'ibn Rabî'a ibn el Hârith. Houdheyl l'a tué alors qu'il s'allaitait chez les Bani Sa'd. Et l'usure du paganisme est aussi annulé, et la première usure que j'annule est la nôtre, celle de 'Abbês ibn 'Abd el Mouttalib, elle est entièrement annulé. Et craignez Allâh au sujet des femmes, vous les avez prises (épousées) par la protection d'Allâh, et avez rendu licites leurs sexes par la parole d'Allâh, et il vous appartient qu'elles ne fassent fouler vos lits par personne que vous détestez, mais s'ils le font, frappez les d'une façon douce. Et il leur appartient que vous leur fournissez leur nourriture et leur vêtements selon vos possibilités. Et j'ai laissé parmi vous ce dont vous ne serez jamais égarés tant que vous en cramponnez : le Livre d'Allâh. Et vous vous interrogez à mon sujet, que diriez-vous donc ? Ils dirent : nous témoignons que tu as transmis (ton Message), et accompli (ta mission) et conseillé. Il dit alors en levant son index vers le ciel puis le pointant vers les gens : ô Allâh ! Atteste de cela, atteste de cela, il le dit par trois fois » [15].

……………………………….

15. Consulte le hadith sur le hadjdj du Prophète ﷺ d'après la version de Djêbir dans « Sahîh Mouslim » (1218).

Ô combien sont magnifique ces paroles ! Et combien elles englobent les orientations ! Et combien sont profitables ses directives ! Et combien elles rejettent les égarements !

- **Le discours de l'égorgement [des bêtes] :**

Il y a également les discours du Prophète ﷺ avec ses compagnons le jour de l'égorgement [des bêtes]. Il apprenait aux gens comment faire leurs rituels d'entre l'égorgement, el *Ifâdha* et le jet de pierres (*Ar-Ramy*). Il leur faisait entendre ce qui leur profitait du rappel.

Et parmi les paroles et l'exhortation qui sont recueillies, ce que Djêbir ﷺ a dit : « Le Prophète a prêché parmi nous le jour de l'égorgement en disant :" **quel est le jour dont le caractère sacré est plus grand ? Ils dirent : notre jour-ci, et il dit : et quel est le mois dont le caractère sacré est plus grand ? Ils dirent notre mois-ci, et il dit : quel est le pays dont le caractère sacré est plus grand ? Ils dirent : notre pays là. Ainsi il dit : certes vos sangs et vos biens sont interdits (sacrés) pour vous, tel qu'il l'est votre jour-ci, dans votre pays là et dans ce mois-ci ; ai-je transmis ? Ils dirent : oui.**

Il dit alors : Ô Allâh sois Témoin » [16]. Quel est magnifique cet éclaircissement qui réunit entre l'interdiction (le sacré) du temps et du lieu. Un éclaircissement qui profite à l'homme en le connaissant, et qui incite à la sincérité dans l'adoration pour l'unique Adoré.

- **Le discours de la demande de la pluie :**

Le Prophète ﷺ a aussi prêché après la prière de la demande de la pluie. D'après Ibn 'Abbes : « Le Prophète ﷺ sortit en étant modeste, portant des vêtements usés, humble, lent, et implorant. Il a fait deux cycles de prière comme il le fait le jour de l'aïd. Il n'a pas prêché à votre façon là » [17]. C'est-à-dire que la majorité de son discours était l'invocation, la demande du pardon et l'imploration » tel que l'a dit As-Sindi dans sa « hâchiya sur ibn Mêdja ».

……………………………….

16. Rapporté par Ahmed (15033).

17. Rapporté par Abou Dêwoud (1165), An-Nssê'i (1521), At-Tirmidhi (558), et ibn Mêdja (1266) et Ahmed (1/230). At-Tirmidhi a dit : hadith bon et authentique.

- **Le discours de l'éclipse :**

Le Prophète ﷺ a aussi discouru après la prière de l'éclipse. Cela quand le soleil s'est éclipsé à son époque. Après qu'il ait fait son ablution et a ordonné d'appeler que la prière est « regroupante ». Le Prophète ﷺ s'est levé dans sa prière pendant une longue durée, et quand il l'a achevée, il s'est levé et a prêché aux gens, il les a exhortés, et les a incités à ne pas faire les péchés. Parmi ce qu'il a dit dans son discours, après qu'il ait dit les louanges à Allâh et fait Ses éloges : « **Certes, le soleil et la lune font partie des signes d'Allâh. Ils ne s'éclipsent pas pour la mort de quelqu'un ni pour sa vie. Quand vous les voyez [s'éclipser], évoquez la grandeur d'Allâh (en disant Allâhou Akbar), invoquez Allâh, priez et donnez l'aumône. Ô communauté de Mouhammed ! Il n'y a pas quelqu'un de plus Jaloux qu'Allâh quand Son serviteur, [homme ou femme], fornique. Ô communauté de Mouhammed ! Par Allâh ! Si vous savez ce que je sais, vous aurez pleuré beaucoup et rit peu, ai-je transmis ?** » [18].

....

18. Rapporté par el Boukhâri (2/423, 427, 437, 440) et Mouslim (3/27, 28) et par d'autres.

Son discours ﷺ était une prédication et un exemple à suivre, il faudrait s'en attacher avec véracité et force. Cela du fait du suivi de la Sounna et de la guidée pour la communauté. Car le bien tout entier se trouve dans le suivi de sa conduite, et le mal tout entier est dans l'hérésie perpétrée par ceux qui sont venus après lui. Ach-Chêfi'i -qu'Allâh lui fasse miséricorde- a dit : « 'Abd el Madjîd nous a informés d'après ibn Djoureydj : j'ai dit à 'Atâ' : qu'en est-il de ce que nous voyons les gens invoquer ce jour-là, t'est-il parvenu du Prophète ﷺ ou de ceux après lui ? Il dit : Non, ce n'est qu'une innovation (religieuse). Son discours était du rappel » [19].

Pureté et Gloire à Toi, ô Allâh ! J'atteste qu'il n'y a point d'adoré si ce n'est Toi. Je Te demande pardon, et je me repens à Toi.

....

19. « El Oumm » (1/203).

Remarque : cet opuscule est à la base un article écrit par notre cheikh dans la revue réformatrice islamique « El Islâh ».

LIVRES DEJA PARUS

إتباع السَّلَفِ الصَّالِح

Le Suivi Des Pieux Prédécesseurs

Une Voie qui mène à la vraie réforme et au Salut

Par son éminence le cheikh

Abd El Ghani Aoussat

حفظه الله تعالى

Traduit et préfacé par

Aboû Fahîma ᶜAbd Ar-Rahmên El Bidjê'î

Relu et augmenté par

Abu Hamza Al-Germâny

الخَصائِصُ السَّامِية للأُمَّةِ الإسلامِيَّة

Les Qualités Suprêmes De La Communauté Musulmane

Par son éminence

Le vertueux Cheikh

Abd El Ghani Aoussat

Traduit de l'arabe et préfacé par

Aboû Fahîma ᶜAbd Ar-Ra<u>h</u>mên El Bidjê'î

Épître sur

La science islamique

Son mérite et ses bienfaits

Par son éminence, l'honorable cheikh

Abd El Ghani Aoussat

Qu'Allâh le préserve

Traduit de l'arabe et préfacé par

Aboû Fahîma ᶜAbd Ar-Rahmên El Bidjê'î

Études de post-graduation en sciences du langage

Études supérieures en sciences islamiques

Études universitaires en traduction

Paris

Le jugement religieux sur les festins et offrandes réalisées autour des tombes

Éclaircissement sur la problématique de demander

L'intercession des saints et des pieux

Fatwa rédigée par son éminence

AHMED HAMMANI

Ancien président du Haut Conseil Islamique

Traduction introduite par le vertueux cheikh

ABD EL GHANI AOUSSAT

Traduction, préface et annotation par

ABOU FAHIMA ABD AR-RAHMENE EL BIDJE'I

Pourquoi ne mets-tu pas

Le Hidjeb ?!

Dû à la plume de son excellence

La Docteure Houweyda Ismaïl

Traduction Introduite par son éminence, le vertueux cheikh

Abd El Ghani Ibn El Hassan Aoussat

Quatrième édition revue et corrigée par

Abu Hamza Al-Germâny

Traduit de l'arabe, annoté et relu par

Aboû Fahîma ʿAbd Ar-Rahmên El Bidjê'î